RSTE
Revue des Sciences, de Technologies et de l'Environnement

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'Afrique aussi…

SOLOFOMIARANA RAPANOËL Tsirinirina
E-mail : tsiry_rapanoel@yahoo.fr
Mention Gestion, Domaine des Sciences de la Société, Université d'Antananarivo - Madagascar

Résumé :

La mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) implique différents acteurs, à différents niveaux. Au sein des entreprises, elle est matérialisée par la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou RSE. La RSE fait appel à la norme ISO 26000. Elle repose sur trois piliers, l'environnement, le social, et l'économie. Ces trois piliers étant interdépendants, l'environnement et le social sont pris en compte pour l'atteinte des objectifs économiques. Dans ce cadre, le continent Africain est embarqué. L'Afrique est réputée par sa richesse en ressources naturelles et en matières premières, ce qui fait d'elle un terrain d'accueil pour les grandes entreprises multinationales. À cet effet et dans un souci de responsabiliser les acteurs dans la démarche RSE, le continent a effectué des investissements considérables. Entre-autres l'instauration des comités miroirs dans le processus d'élaboration de la RSE ou encore l'organisation des différents forums ou les mises aux normes par la certification. De tels engagements ont eu des effets perceptibles au niveau des pays engagés. L'Afrique du Sud, le Ghana et Madagascar ont été comparés à travers l'Indice de Développement Humain (IDH), l'Indice de performance environnementale (IPE) et le taux des entreprises certifiées ISO 14000, ISO 9001. Ainsi, l'Afrique du Sud, un pays industrialisé, se trouve à la tête du classement. Cette situation explique l'atteinte des objectifs économiques dans le respect des volets social et environnemental.

Mots clés : Développement-Durable ; Responsabilité Sociétale ; Economie ;Environnement ; Social.

Abstract :

The implementation of the Sustainable Development Goals involves different actors at different levels. In companies, it is materialized by the Corporate Social Responsibility or CSR. CSR uses the ISO 26000 standard. It is based on three pillars, the environment, the social, and the economy. Since these three pillars are interdependent, the environment and the social are taken into account for the achievement of economic objectives. In this context, the African continent is embarked. Africa is renowned for its wealth of natural resources and raw materials, making it a haven for large multinational corporations. To this end, and with a view to empowering stakeholders in the CSR approach, the continent has made considerable investments. Among others, the establishment of mirror committees in the process of developing CSR or the organization of different forums or upgrading by certification. Such commitments have had noticeable effects at the level of the committed countries. South Africa, Ghana and Madagascar were compared through the Human Development Index (HDI), the Environmental Performance Index (EPI) and the rate of ISO 14000, ISO 9001 certified companies. South Africa, an industrialized country, is at the top of the ranking. This situation explains the achievement of economic objectives while respecting the social and environmental aspects.

Keywords: cultural dimensions, white collar-workers, management style, cultural reconversion

I. INTRODUCTION

L'instauration de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est censée faciliter l'application du Développement Durable (DD) dans l'entreprise. À cet effet, elle sera utilisée en qualité de guide, lignes directrices balisant les questions relatives à l'environnement, au social et à l'économie. La notion de Responsabilité Sociétale d'Entreprise s'est répandue ces derniers temps et est devenue un thème de débats incessants. Les sensibilisations effectuées à l'endroit des acteurs touchés par la protection de l'environnement, le changement climatique et la dégradation de la biodiversité ont certes participé à sa prise en considération et à son développement. En Afrique comme dans les autres continents, plusieurs entreprises essaient, tant bien que mal, de faire marcher, voire imposer la RSE au niveau de leurs structures. Nous nous intéresserons ainsi aux démarches qui visent à favoriser son intégration dans les entreprises notamment africaines.

Le principal objectif des entreprises est la création de valeur. Un objectif défendable par rapport à ses finalités mais qui leur réserve parfois certaines conditions si l'on ne se réfère qu'aux contraintes économiques, sociales et environnementales. Pourtant, certains de ces éléments environnants sont malheureusement ignorés par beaucoup d'acteurs. Ainsi, une problématique est posée: comment créer de la valeur c'est- à dire atteindre la performance financière tout en assurant sa responsabilité sociétale ? En d'autres termes, comment aligner développement économique et respect des attentes des parties prenantes. À première vue, c'est une situation paradoxale, voire inconciliable mais en allant plus loin, on découvre qu'il existe un lien profond entre les ODD et la RSE. Cette problématique nous a effectivement conduits à prendre en considération la RSE en Afrique, sujet du présent article.

II. METHODOLOGIE

Pour répondre à cette problématique, nous avançons comme objectif global de cerner les enjeux de la RSE et percevoir les avancées quant à sa mise en application surtout dans les entreprises africaines. L'Hypothèse suivante est ainsi posée : dans un pays où les piliers de la RSE sont appréciables, une performance supérieure aux autres pourrait y être appréciée. Les résultats attendus s'accorderaient ainsi avec cette hypothèse.

À travers une approche empirique, recourant généralement à la technique documentaire, les enjeux de la RSE seront abordés dans une première section. Ensuite, pour matérialiser et vérifier l'hypothèse fixée, une approche pragmatique sera adoptée dans une deuxième section, il s'agit notamment d'une approche comparative permettant d'estimer les effets de l'adoption des piliers de la RSE dans trois pays africains, en l'occurrence l'Afrique du Sud, le Ghana et Madagascar.

III. CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE

i. L'Afrique sur la voie de la RSE

Trois sphères (l'économie, le social, l'environnement) s'entrecroisent pour l'obtention d'un système qualifié de « durable » pour les entreprises et qui constituent les piliers de la RSE. Dans cette optique, des dirigeants s'invitent pour se concerter autour de ce sujet via des forums, des conférence-débats ainsi qu'à travers d'autres manifestations, des initiatives dans le but de mettre sur un même rail les idées autour de sa mise en place. L'Afrique, en dépit de sa situation économico-sociale inquiétante, n'est pas épargnée par cette « révolution » en marche. Disposant de grandes ressources naturelles (biodiversité, faune, flore, etc.), le continent africain doit se ressaisir pour assurer la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ne cesse de prendre des ailes dans un contexte où la dégradation de l'environnement affirme des incertitudes et menace les efforts entamés dans la lutte contre la pauvreté et la précarité sociale. Son alliance avec le terme DD l'a d'ailleurs rendu plus célèbre et plus contextuel. Sa mise en application est devenue une exigence des autorités publiques, de la société civile et suscite l'engagement des entreprises. Conscients des avantages que pourrait procurer la RSE, nombreux acteurs économiques sont convaincus de la nécessité de sa mise en place. L'Afrique malgré sa fragilité socio-économique, essaie tant bien que mal de s'aligner aux leaders dans le domaine en mettant en place des démarches RSE.

ii. Enjeux de la RSE

La RSE est un terme peu connu en Afrique. Son utilisation dans les discours a vu le jour lors du premier forum international de la RSE, connu sous l'appellation « AFRIQUE RSE ». C'est avec la mondialisation et l'accroissement des incidents liés aux activités industrielles à l'encontre de la société et de l'environnement que le concept de responsabilité sociale coopérative a été remis à l'avant par les entreprises[1]. Au niveau de sa perception, la confusion entre les notions de responsabilité sociale, actions philanthropiques, marketing social, ou encore mécénat et sponsoring, demeure toutefois un problème à éclaircir.

Les analyses et recherches entreprises en la matière présument d'une manière générale qu'il règne en Afrique une culture de mécénat plutôt qu'une culture RSE[2].

[1] G.BELEM ; 2010 ; « L'effet de la mise en place d'une stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise sur la culture organisationnelle : Analyse, implications et enjeux pour le Sénégal » ; Revue Congolaise de Gestion ; P.136

[2] Secteur Privé et Développement ;2015 ; La revue de Proparco N°21

Une culture de mécénat étant donné que les entreprises africaines s'activent principalement autour d'engagements communautaires tels que la santé, l'éducation ou les aides lors des cataclysmes naturelles. Selon le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), la RSE est *« l'engagement des entreprise à contribuer au développement économique durable, travaillant avec les employés, leur famille, la communauté locale et la société en général pour améliorer leur qualité de vie ».* Cette définition n'écarte toutefois pas le mécénat.

D'un autre point de vue, l'inexistence d'une définition consensuelle autour de la RSE constitue un problème délicat pour sa mise en application. À cause de la diversité culturelle, historique et de l'importance du secteur informel ainsi que des priorités économiques d'un continent à un autre, voire d'un pays à un autre, l'uniformisation de la démarche RSE constitue l'une des plus grandes barrières par rapport à son intégration au sein des entreprises Africaines même si actuellement, elle est considérée comme un levier de développement. L'introduction des préoccupations sociale et environnementale dans une sphère économique présente toutefois une opportunité d'intégrer la stratégie RSE dans les entreprises.

L'Afrique a toujours été reconnue pour l'attractivité que présentent ses ressources énergétiques et minières, un contexte qui lui a permis de devenir "le terrain d'accueil" des entreprises multinationales. À la recherche de nouvelles perspectives, les dirigeants de multinationaux n'hésitent pas à s'implanter en Afrique, une situation qui contribue certainement au développement de l'économie africaine. Consciente de la raréfaction des ressources naturelles à travers des décennies d'exploitations, cette délocalisation a partiellement apporté l'émergence de la RSE en Afrique grâce à un partage de connaissances et d'expériences mais également, grâce aux échanges effectués avec les entreprises occidentales et européennes. Il existe toutefois une certaine ambiguïté, voire une incohérence au niveau des objectifs de mise en place de la RSE en Afrique.

Primo, la RSE des firmes multinationales se réfère principalement aux stratégies RSE groupe, ce qui laisse occulte la réalité africaine et qui conduit par conséquence à des difficultés d'adaptation contextuelle. Secundo, pour les firmes africaines, l'objectif est de renvoyer une image positive à l'étranger, alors qu'une face cachée de la réalité révèle souvent un non-respect de certains droits.

C'est ce paradoxe qui affiche au grand jour les points à améliorer pour une démarche RSE cohérente en Afrique. Malgré l'existence de différents facteurs à reconsidérer, plusieurs responsables, organismes et instituts tentent de mettre en place des programmes de croissances économiques, de gestion de

l'environnement et d'inclusion sociale pour faire progresser la RSE en Afrique.

L'établissement d'un programme national de développement durable et de responsabilité sociétale des organisations par l'Ecole d'Administration Publique du Québec, la mise en place d'une formation diplômante en RSE à l'institut des sciences de l'environnement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la mise en place de Kilimandjaro (réseau africain dans le domaine de la RSE et du développement durable), encouragent certainement l'ouverture vers de nouvelles perspectives pour faire face aux défis du DD. Même si l'Afrique affiche un retard de développement, la forte implication de ses dirigeants d'entreprises va lui servir de tremplin pour monter la locomotive internationale de la RSE.

IV. RESULTATS

i. Les initiatives africaines

L'Afrique est considérée comme le berceau et le futur de l'humanité. Son inestimable potentiel incite les investisseurs à s'engager davantage dans ce continent. La mise en œuvre de la RSE démontrerait de ce fait une attention claire et continue de l'entreprise envers les générations futures. Les entreprises en tant qu'acteurs potentiels du DD, doivent mettre en œuvre un programme assorti de cibles et d'indicateurs de respect de la biodiversité, des ressources énergétiques ainsi que des différents aspects sociaux et sociétaux. Plusieurs initiatives ont été initiées depuis les pouvoirs publics jusqu'aux particuliers, ceci dans le but de démontrer la forte implication dans le domaine de la RSE.

a. Les initiatives entamées par les pouvoirs publics

Pour montrer le bon exemple, les pouvoirs publics doivent promouvoir et faciliter la mise en place de la démarche RSE. Un engagement qui les incite à ne plus se limiter à la simple assurance de ses fonctions régaliennes mais à s'en surpasser en définissant un cadre d'analyse efficiente dans le domaine de la protection de l'environnement, de la recherche de l'équilibre sociale ainsi qu'au développement économique.

- ✓ La participation à l'élaboration de la norme ISO 26 000 via les comités miroirs

L'International Standard Organisation connu sous le sigle ISO est la première organisation élaboratrice et productrice de normes internationales. Elle regroupe plusieurs pays y compris des Etats africains**.** Bien qu'il existe de fortes disparités entre ces derniers, ils prennent part aux processus d'élaboration de normes à travers des organismes nationaux de normalisation à n'en citer que l'initiative prise au niveau des pouvoirs publics par la mise en place des comités miroirs dans le cadre de l'élaboration de la norme ISO 26 000. Ces comités rassemblent diverses catégories d'acteurs en l'occurrence les pouvoirs publics eux-

mêmes, les consommateurs et les organismes non gouvernementaux. Les travaux effectués se rapportent essentiellement sur la collecte des attentes des parties prenantes ainsi que le constat de la réalité sur terrain afin de faciliter non seulement la compréhension du concept mais aussi pour la mise en place de ses lignes directrices. La mise en place du comité miroir est une approche innovante car elle a permis de rassembler autour d'un même thème différent acteurs. L'existence de ce comité a servi également au renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de la RSE et les ont incité à prendre plus d'initiatives.

Par ailleurs, elle a permis de prendre en compte différents points de vue et a favorisé le dialogue entre parties prenantes pour anticiper d'éventuels freins ou blocages et saisir par la même occasion les opportunités pour l'élaboration de ses lignes directrices. À ses débuts, les comités miroirs ont entamé une démarche modeste, voire marginale mais croissante d'opportunité. Déjà présents au niveau des pays membres depuis plus d'une décennie, des Etats Africains tels que l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Maroc ou encore l'Egypte se sont affirmés dès leurs premiers pas.

- ✓ L'organisation de Forums

En Afrique plus qu'ailleurs, les entreprises doivent prendre en considération les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Depuis une décennie, des partenariats et des alliances se créent pour la promotion de la RSE. L'organisation de Forums autour du thème RSE est devenue une préoccupation des pouvoirs publics. Les thèmes abordés sont généralement axés sur l'environnement et/ou le social et renforcent davantage la participation des parties prenantes. Ces forums ont surtout permis de rassembler différentes parties prenantes telles que les experts, les étudiants, les enseignants ainsi que les entrepreneurs, et dont les objectifs principaux sont de faire comprendre que la RSE constitue un véritable levier économique.

ii. Les initiatives dans le domaine des affaires

Le premier acteur pour la mise en place de la RSE reste principalement les entreprises. Les convictions affichées par les dirigeants d'entreprise concernant la RSE laissent espérer que les entreprises vont avancer côte à côte dans l'application des recommandations en la matière.

- ✓ Les principes de Sullivan

Nés en 1977 suite à la demande du Révérend Léon Howard SULLIVAN (1922-2001), les principes de Sullivan ont été considérés comme l'une des premières initiatives en matière de promotion de la RSE. Ce sont des principes visant à instaurer et à promouvoir la justice économique, favorisant l'équité et la cohésion sociale à travers la promotion des droits humains en général et des droits des employés en particulier. Puisant sa force

pendant la mobilisation par L.H.SULLIVAN des entreprises américaines, ces derniers se sont implantés en Afrique du Sud en vue de boycotter la politique de l'apartheid et de mettre sur un même pied d'égalité le traitement d'employés. L'auteur de ces principes a par ailleurs incité les investisseurs Outre atlantique d'investir en Afrique grâce à l'organisation d'un sommet appelé Léon SULLIVAN. Ce sommet a rassemblé des dirigeants politiques et a aussi été l'un des facteurs pour la promotion et l'institutionnalisation de la RSE en Afrique.

- ✓ La certification aux normes

L'obtention d'une bonne image à l'égard des parties prenantes est très importante pour les entreprises. Même si elles sont qualifiées de Greenwashing, les entreprises cherchent toujours à embellir leurs images notamment en termes de respect de l'environnement et de l'appui social.

Depuis la sortie des trois normes complémentaires à savoir la norme ISO 9001 relative aux qualités, ISO 14000 concernant le Management Environnemental et l'OHSAS 18001 qui se rattache à la santé et sécurité au travail, les entreprises se sont bousculées pour appliquer une démarche QSE. L'obtention de ces trois certificats se révèle être une opportunité pour accéder aux marchés internationaux et permettrait ainsi de rester compétitif sur les marchés.

L'adoption de cette démarche constitue un point fort par rapport aux initiatives de mise en place de la RSE et du DD. Cette démarche « volontaire » s'inscrit dans une politique orientée vers le DD, la maîtrise des risques, le respect de l'environnement ainsi que la conformité et la qualité des produits. C'est le cas notamment des entreprises multinationales qui se sont implantées sur le sol Africain (exemple : SOMDIAA SA et AZITO O&M).

- ✓ Le développement des réseaux Pacte Mondial et la mise en place de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD)

Appelé « Global Compact », ce pacte mondial s'inscrit comme une véritable initiative acceptée par les Africains dans le domaine de la RSE. Il s'agit de la création d'un réseau national avec l'aide d'une organisation internationale, le PNUD. Ce réseau a pour principal objectif l'institutionnalisation de la RSE sur le territoire national ainsi que l'échange de bonnes pratiques en matière de comportement responsable.

Lancé par les Nations Unies lors du sommet millénaire pour le développement, l'OMD est décrit comme l'une des premières initiatives internationales en matière de RSE grâce à son objectif principal qui est la

lutte contre la pauvreté. Toutefois, elle est qualifiée d'initiative publique car elle n'engage que les pouvoirs publics. Pour controverser cette situation, le Growing Sustainable Business a été développé par le PNUD pour attirer le secteur privé. Le Growing Sustainable Business est une démarche expérimentale impliquant la contribution du secteur privé à la réalisation des OMD, il est considéré comme un socle d'exécution des OMD à travers la recherche de nouveaux modèles d'affaires et de partenariats innovants.

Cette initiative a été développée dans les pays Africains sous le parrainage du PNUD, en premier lieu, grâce à un processus consultatif réunissant les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises, ONG, bailleurs de fonds) dans le but d'identifier les projets permettant d'appuyer la croissance du secteur privé ainsi que ceux des communautés locales, et en second lieu, à cause de la création d'une structure d'interface permanente qui a pour rôle de gérer les relations entre les parties prenantes impliquées en lien avec le PNUD et les autres partenaires pour le développement. D'autres résolutions non citées dans les paragraphes précédents telles que la lutte contre le SIDA, l'adoption d'une charte contre le tourisme sexuel, la charte pour le développement durable et l'organisation de Forums Internationaux ainsi que les travaux de recherche entamés par plusieurs parties prenantes tant sur le plan international que national peuvent servir de référence comme voie positive vers l'adoption d'une démarche RSE. Toutefois la RSE en tant que concept émergent en Afrique demeure toujours un sujet de débat.

V. DISCUSSION ET RECOMMANDATION

i. La RSE une démarche laborieuse

Les entreprises Africaines se trouvent dans un tournant de leur vie où il n'est plus question de se consacrer aux simples augmentations de profit mais d'entreprendre des démarches innovantes dans le sens des ODD. La protection de l'environnement, le renforcement de la cohésion sociale doivent impérativement figurer parmi les préoccupations de ces entreprises. La RSE comme il a été précisé plus haut reste un terme peu connu en Afrique et demeure un profond sujet de réflexion, surtout quand il s'agit de sa mise en place. Toutefois, des démarches encourageantes ont pu être identifiées, lesquelles nous verrons dans cette section.

i. La RSE en Afrique : Approche Comparative

Entre la RSE occidentale, la RSE européenne et la RSE Africaine, plusieurs définitions ont été données soit par les institutions, soit par les chercheurs. Des

définitions qui essayent de mettre en exergue la RSE contributoire aux enjeux du DD à travers sa démarche de responsabilité par rapport aux impacts environnementaux et sociaux (E&S) de leurs activités. La population dans plusieurs pays Africains vie en-dessous du seuil de pauvreté, pays principalement situés au sud (Subsaharienne) et qui sont dans le sillage du dérèglement climatique, frappés par diverses crises (politique, économique, etc.) et où les pouvoirs publics peinent à maîtriser, à soigner et à assurer ses fonctions vitales, laissant place à la dégradation des valeurs morales, à l'érosion de l'équilibre social et aux troubles internes. De par ces faits, beaucoup d'acteurs privés entrent en scène afin de soutenir le déracinement des enjeux du développement. La RSE en tant qu'engagement volontaire est alors abordée. Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de comparer la situation de la RSE dans trois (3) pays africains en l'occurrence l'Afrique du Sud, Madagascar et le Ghana. Ces pays ont été choisis à cause de leur situation économique et sociale différente, mais aussi en raison du paradoxe actuel : des pays toujours en voie de développement.

ii. Indicateur de comparaison

Afin de réaliser convenablement une telle démarche, trois indicateurs essentiels entrent en complément des trois dimensions de la RSE. A savoir les dimensions sociales, environnementale et économique.

- ✓ **L'Indice de Développement Humain (IDH)**

L'économie des pays membres de l'ACP est généralement constituée par la cohabitation entre une économie formelle et informelle. Malgré le fait que ces pays essaient d'avancer dans le domaine économique, la croissance démographique demeure encore un frein au progrès. D'ailleurs, le premier indicateur que nous allons aborder est l'Indicateur de Développement Humain (IDH). La RSE touche la dimension sociale, l'IDH permet ainsi d'apprécier le niveau de développement humain à partir de trois critères : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

Tableau N°1 : Indice de Développement Humain de l'Afrique du Sud, Ghana et Madagascar.

PAYS/CRITERE	RANG	SCORE
- Afrique du Sud	122	0,666
- Ghana	143	0,579
- Madagascar	161	0,512

Nombres de pays : 191.

Source : Auteur (suivant les données recueillies[3]), 2017

L'indicateur fourni dans le tableau ci-dessus affirme un indice de développement humain très faible pour les trois pays évoqués. Nous partons de l'hypothèse qu'un pays développé qui se préoccupe de la mise en application des piliers du DD et de la RSE aurait un IDH convenable.

D'après le constat du tableau ci-dessus, seul l'IDH de l'Afrique du Sud se situe entre le seuil du développement humain moyen (0.631) et le développement humain élevé (0.746). Cela s'explique par son statut de pays émergent. Depuis son pacifique passage à la démocratie en 1994, plusieurs initiatives ont été entamées afin de tisser un lien permanent entre les noirs et les blancs, à n'en citer que le lancement du programme de reconstruction et développement (RDP) en 1994, remplacé en 1996 par la politique macroéconomique de croissance, d'emploi et de redistribution (GEAR), et en 2000 par l'établissement des lignes directrices pour une forte participation des noirs au destin économique du pays grâce à la commission de promotion économique des noirs (BEE), le pays est alors en phase de modernisme au niveau socio-culturel africain. Ces initiatives démontrent ainsi la ferme intention des parties prenantes d'aller toujours de l'avant malgré les inquiétudes qui planent face à l'assaut de nombreux obstacles.

✓ L'Indexe de Performance Environnementale (IPE)

Appelé aussi *Environmental Performance Index* (EPI), cet indicateur classe la performance des pays sur le plan environnemental grâce à deux domaines bien définis : la protection de l'écosystème et la protection de la santé humaine. Cette initiative prise par l'Université de Yale permet d'évaluer les pays à travers vingt (20) indicateurs répartis en neuf (9) catégories d'enjeux.

La protection de la santé humaine est composée par :

- La qualité de l'Air ;
- L'eau et l'assainissement ;
- Les effets sur la santé.

Au niveau de la protection de l'écosystème, on retrouve :

- Le climat et l'énergie ;
- La biodiversité et l'habitat naturel ;
- La pêche ;
- La forêt ;
- L'agriculture et
- Les ressources en Eau.

La situation des trois pays que nous avons choisis plus haut se présente comme suit.

[3] https://www.populationdata.net/palmares/idh/24/07/2017

Tableau N°2 : Indice de performance environnementale de l'Afrique du Sud ; Ghana ; et Madagascar

Rank	Country	2016 EPI Score	Environmental Health	Ecosystem Vitality
81	South Africa	70,52	76,66	64,38
130	Ghana	58,89	54,47	63,31
178	Madagascar	37,10	32,69	41,51

Nombre de pays : 180

Source : Auteur (suivant les données recueillies[4]), 2017

Sur le plan environnemental, l'hypothèse posée supposerait qu'un pays responsable afficherait un IPE acceptable. Parmi les trois pays considérés, l'Afrique du Sud reste toujours le premier sur les trois. Son score qui est de 70,52 sur 100, le place en dessus de la moyenne mais il reste pourtant loin du premier pays (Finlande) qui est à 90,68 sur 100.

✓ Les normes

Beaucoup d'entreprises font recours à des normes afin de légitimer leur pratique RSE. La norme ISO 26 000 dont nous avons cité dans la première partie en est une et entre effectivement comme une ligne directrice du DD. Cette norme reste alors la référence en la matière. Par ailleurs, l'entrée en vigueur des autres normes dans le monde entrepreneurial permet de classifier le niveau d'intégration des entreprises suivant leur pays d'origine. Ces normes sont constituées principalement par la norme sur le management environnemental (ISO 14001) ; la norme sur la qualité (ISO 9001) ; la norme sur le management de la santé et la sécurité au travail (OHSAS 18001) et la norme sur les denrées alimentaires (ISO 22000).

Tableau N°3 : Comparaison du nombre d'entreprises certifiées ISO 14001 (2010-2015)

Year	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ghana		2	17	18	20	26
Madagascar	1	2	2	2	4	7
South Africa	815	857	938	894	929	1 192

Source: ISO 14001 data per country 2007 to 2015

A travers cet indicateur, l'Afrique du Sud se place en première position par rapport au nombre d'entreprises certifiées. Vient ensuite le Ghana et en dernière position on retrouve Madagascar. Les entreprises certifiées ISO 14 0001 sont celles qui respectent l'environnement dans l'ensemble de ses procédés opérationnels. En effet, cette certification marque un engagement palpable de l'entreprise dans le respect de l'environnement. Parmi les trois pays comparés, l'Afrique du Sud s'y engage grandement. Pour le cas de Madagascar, d'énormes efforts restent à faire

4 https://www.populationdata.net/palmares/idh/24/07/2017

Tableau N°4 : Comparaison du nombre d'entreprises certifiées ISO 9001 (2010-2015)

Year	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ghana	8	9	41	49	59	60
Madagascar	26	28	42	46	73	96
South Africa	3 326	3 409	3 917	3 565	3 766	4 346

Source: ISO 9001 data per country 2007 to 2015

En cohérence avec le nombre d'entreprises certifiées en ISO 14001, l'Afrique du Sud se trouve toujours en tête mais, à la deuxième place on retrouve Madagascar puis Ghana en dernière. La norme ISO 26000 ou la RSE dans l'entreprise comme il a été dit plus haut, pour son effectivité, sera complétée par d'autres normes, en l'occurrence la norme ISO 9001. La combinaison des normes ISO 14001 et 9001 illustrent l'avancée progressive d'une entreprise vers la RSE.

L'environnement de la RSE diffère d'un pays à l'autre. Par rapport aux autres Etats, l'Afrique du Sud est très avancée vue la valeur des indices qu'elle a obtenus. Ainsi, en corrélation avec le développement économique, elle détient la première place, résultat qui confirme notre hypothèse. La mise en place de la RSE réside toutefois sur la conscientisation des parties prenantes qui sont appelées aussi acteurs. Ces acteurs seront de prime abord constitués par l'entreprise puis par divers organismes tant publics que privés. Actuellement, deux voies sont possibles par rapport à la situation de l'Afrique. Soit, elle se conforte avec le système actuel et ne pas prendre des risques, soit réagir et bouger pour les générations futures, faire bien les choses et ce de manière responsable et dans une optique à long terme. Cependant, ces comportements ne seront pas respectés sans une prise de conscience, sans un changement de culture, sans l'ouverture d'esprit. Des initiatives pour la mise en place de la RSE sont palpables au niveau du continent africain, certes, toutefois, la démarche reste longue et ardue pour sa totale intégration, surtout au niveau des pratiques managériales. Déjà, des difficultés sont ressenties au niveau de l'application des ODD, lesquels sont déclinés à tous niveaux pour une réelle effectivité. La non implication ou la rétractation des pays considérés comme principaux consommateurs d'énergie et pollueurs dans les accords visant à la protection de l'environnement ou encore à l'uniformisation des standards commerciaux illustrent la complexité de la démarche. Le continent africain est un acteur majeur dans l'application des ODD où la RSE commence progressivement à se hisser dans les politiques entrepreneuriales vu que le continent affiche davantage une volonté de protéger l'environnement, à l'instar de la conférence des parties (COP 22) qui s'est dernièrement tenue à Marrakech au Maroc où une trentaine de dirigeants africains ont répondu présents. Une conférence centrée sur la mise en

application de l'accord adopté à Paris à la COP 21 dont l'objectif principal est de limiter les émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES) pour contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C. Bien que l'ensemble des 54 pays d'Afrique ne contribue qu'à hauteur de 3% aux émissions mondiales de GES, le continent est très vulnérable aux effets des changements climatiques, dont les impacts sont déjà notables[5]. Une situation qui engage implicitement les gouvernements africains dans l'adoption d'une démarche responsable et ce avec l'appui et l'implication effective des entreprises. La problématique de la contribution de la RSE dans la gestion des entreprises pour un développement durable est constamment posée

VI. CONCLUSION

Les entreprises à travers son rôle d'acteur de la vie au sein d'une nation sont obligées de se soumettre aux conditions et exigences des Objectifs du Développement Durable (ODD). La mise en place de la RSE se présume comme un choix à risque pour les entreprises. Certains dirigeants qui ont peur du changement la voient comme un frein compte tenu de l'augmentation des charges ou la peur du non-retour sur investissement. Cette hypothèse détient sa part de vérité si les dirigeants ne pensent qu'à une rentabilité à court terme. Par contre, si l'entreprise se considère comme un lieu de création de valeurs, elle doit également veiller à la continuité de son exploitation, une continuité sur le long terme. Et c'est à ce moment que la RSE intégrée dans l'organisation devient un avantage. Autrement dit, le respect des trois axes appelés piliers du DD procurerait des avantages pour l'entreprise. Beaucoup de dirigeants sont convaincus de la nécessité quant à la mise en place de la RSE à ne citer

[5] Arnaud Jouve Publié le 07-11-2016 Modifié le 07-11-2016, COP22: l'Afrique en première ligne, www.rfi.fr/zoom/20161106-cop22-afrique-premiere-ligne
82% de la glace présente sur le Kilimandjaro en 1912 avait disparu. Le lac Tchad, qui se partage entre le Cameroun, le Niger et le Nigeria couvre aujourd'hui moins de 10% de la surface qu'il occupait dans les années 1960. Il serait passé de 22 902 km2 en 1963 à 304 Km2 en 2001.Les terres agricoles sont lourdement touchées par la sécheresse, avec l'augmentation de la démographie et la réduction des terres agricoles les crises alimentaires vont se développer. Richard Munang et Jesica Andrews du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) écrivent en 2014 dans la revue *Afrique Renouveau* de l'ONU : « *A l'heure actuelle, quelque 240 millions d'Africains souffrent déjà de la faim. D'ici 2050, il suffira d'une augmentation de 1,2 à 1,9°C environ pour accroître entre 25 et 95% le nombre d'Africains sous-alimentés (+25% en Afrique centrale, +50% en Afrique de l'Est, +85% en Afrique australe et 95% en Afrique de l'Ouest)* ».

que l'augmentation de la notoriété en termes d'image. Les dirigeants qui autrefois se sont uniquement consacrés à l'aspect financier, sont dès lors amenés de voir leur entreprise sous d'autres angles en portant une profonde considération aux dimensions sociale et environnementale. Ces deux (2) dimensions constitueraient un avantage considérable pour eux et nous rappellent constamment que rien n'est définitivement acquis et que c'est cette vulnérabilité qui doit nous amener à réfléchir davantage sur la mise en place d'un environnement durable. Du point de vue social, l'obtention de la licence sociale c'est-à-dire l'acceptation par les parties prenantes de l'activité de l'entreprise constitue un atout car elle permettrait l'éviction d'éventuelles frictions. Sur le plan environnemental, le respect des normes va permettre à l'entreprise d'obtenir des certifications sur le management environnemental, un permis donnant accès à des marchés réglementés. Considérée comme un effet de mode ou moyen de création de textes réglementaires pour les pays occidentaux, la RSE procurerait plus d'avantages qu'elle ne laisse paraître.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages – Articles - Mémoires

- AFNOR (2010), Responsabilité Sociétale : Comprendre, déployer, évaluer

- -A.MULLENBACH-SERVAYRE (2007), « L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises », La Revue des Sciences de Gestion/1 (n°223)

- -ARSEG (2015), « Fiche pratique : la norme ISO 26000 », pôle études et prospective

- Commission Mondiale sur l'Environnement et le développement (1987) ; « Rapport Brundtland : Notre avenir à tous »

- -E.BOUSSOURA, O.ZERIBI BEN-SLIMANE (27-29 Mai 2008), « La Stakeholder Theory permet-elle d'appréhender le concept de RSE ? » XVIIe conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS), Nice

- -F.BADDACHE, S.LEBLANC (2015), « Les fiches outils de la RSE », Groupe Eyrolles, bd Saint- Germain

- G.BELEM ; 2010 ; « L'effet de la mise en place d'une stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise sur la culture organisationnelle : Analyse, implications et enjeux pour le Sénégal » ;

- -G.LECRIVAIN (2009) ; DCG3 MANAGEMENT ; « correction exposé ».

- -H. de BEER (octobre 2010), « L'entreprise et le développement durable », etopia, centre d'animation et de recherche en écologie politique

- -I.RODIE (avril 2007), « Responsabilité Sociale des entreprises »,

mémoire de DEA, Institut Européen de l'Université de Genève

- -I. VAN DE WALLE, L.BRICE (décembre 2011), « Les attentes des consommateurs en matière de responsabilité sociale des entreprises », cahier de recherche, CREDOC

- -L.BARMAKI, D.AITCHEIKH (Septembre 2014), « Responsabilité sociétale des entreprises en Afrique: approche comparative (Afrique du Sud, Maroc, Sénégal et Tunisie) », Dossiers de recherche en Economie et Gestion, N°3, Université Mohammed V, Rabat- Souissi, Maroc

- -L.D.WAMBA *et al* (2014), « La responsabilité sociale d'entreprise dans les P.M.E. africaines : bilan, enjeux et perspectives », *Revue Congolaise de Gestion*/1 (Numéro 19)

- -Nations Unies (26 Août-04 Septembre 2002), Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg

- -O.CHERPATEAU, T.WIEDEMANN-GOIRAN (2012), « Norme RH et RSE », encyclopédie des ressources humaines, archive Hal

- -P.MATHIEU (2008), « La RSE : Fondements théoriques et problématiques gestionnaires .Entreprise Ethique », Association Francophone de Comptabilité

- -PROPARCO (Juin 2015), « La RSE, une opportunité pour un développement durable en Afrique », secteur Privé&développement, N°21

- -PROPARCO (09Février 2016), La RSE, une opportunité pour les entreprises africaines ?

- Revue Congolaise de Gestion ; Secteur Privé et Développement ;2015 ; La revue de Proparco N°21

- R.DE QUENAUDON (2014) ; « Droit de la Responsabilité Sociétale des Organisations » ; Editions Larcier

- Transaprency International ;2006 ; Rapports sur la gouvernance.

- - V. MAYMO, G.MURAT, « Développement Durable et RSE », Dunod, Paris, 2013

Site internet

- www.unglobalcompact.org, PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du PNUE et le Pacte Mondial de l'ONU, 2016

-www.novethic.fr, DEVELOPPEMENT DURABLE ET STRATEGIE D'ENTREPRISE, 3ème forum Européen pour le Développement durable et une entreprise responsable, FEDERE 2004